



En finir avec l'impunité des tueurs de journalistes, au Mexique et ailleurs

Une délégation des syndicats de journalistes (SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes, membres de la Fédération internationale des journalistes, FIJ) a rencontré ce 14 décembre l'ambassadeur du Mexique en France, M. Juan Manuel Gomez Robledo, afin de lui faire part de notre vive inquiétude sur la situation d'insécurité terrorisante à laquelle sont confrontés nos confrères mexicains et de demander à son gouvernement de contribuer à la lutte contre l'impunité menée par la Fédération Internationale des Journalistes (FIJ. 600 000 adhérents dans 140 pays) auprès de l'ONU.

Nous avons rappelé que le Mexique est l'un des pays qui compte le plus grand nombre de journalistes assassinés dans le monde, où pour la seule année en cours 12 d'entre eux ont péri. Pour les 17 dernières années, le bilan terrifiant s'élève à 100 journalistes assassinés, 23 autres sont portés disparus. Si le Mexique a pris des mesures pour tenter d'endiguer cette vague de meurtres notamment avec la constitution d'un parquet spécialisé pour réprimer les délits contre la liberté d'expression (FEADLE) et des mesures de protection de journalistes, il n'en demeure pas moins qu'à ce jour 99,8% des assassinats restent impunis. La délégation a souligné que cette violence visait à terroriser les journalistes à faire fermer des médias et conduisait à l'autocensure généralisée.

M. Gomez Robledo a estimé qu'en une dizaine d'années, des progrès ont été enregistrés dans la lutte contre la multinationale du crime organisé, notamment celle impliquée dans le trafic de drogue et des personnes. Il a cité la baisse sensible des kidnappings et des violences faites aux femmes. Mais, a-t-il convenu, la violence persiste au Mexique du fait entre autres de la structure fédérale qui rend difficile la coordination des différentes forces de police.

Face aux critiques sur les dispositifs du projet de loi de sécurité intérieure sur un risque de militarisation de la société, l'ambassadeur a indiqué que le Mexique allait se doter dès janvier prochain d'une loi de coordination afin d'encadrer l'utilisation de l'armée et légitimer l'utilisation de la force grâce à une coordination à tous les niveaux locaux et fédéraux dans le respect des droits de l'Homme, en poursuivant le travail dans ce domaine avec la communauté internationale.

(Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, s'est déclaré profondément préoccupé par le projet de loi au Mexique qui consacrerait le rôle des forces armées dans le maintien de l'ordre et le respect des lois. Une préoccupation partagée par la Commission nationale des droits de l'homme, la Commission interaméricaine des droits de l'Homme, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ([UNICEF](#)) au Mexique, le bureau d'ONU Femmes au Mexique, la société civile et plusieurs universitaires.)

Concernant la protection des journalistes, M. Gomez Robledo a estimé que son pays ne manquait pas de volonté politique dans ce domaine face à une société de plus en plus exigeante. Concrètement, il a souligné

que pour le parquet spécialisé (FEADLE), les moyens ont été accrus et le professionnalisme de cette structure renforcé. La protection des journalistes et des membres d'ONG a été assurée pour 350 d'entre eux sur la seule base du volontariat. Les syndicalistes ont rappelé à ce sujet la nécessité d'enquêter sur chaque assassinat et de juger les assassins et leurs donneurs d'ordre. Il s'agit d'agir vite pour faire des exemples notamment à la veille d'une année électorale importante au Mexique (élections locales et présidentielles).

La délégation syndicale a remis à l'ambassadeur du Mexique en France le projet de « Convention Internationale Pour la Sécurité et l'Indépendance des Journalistes et des Autres Professions des Médias », document de la FIJ qui vise, dans le cadre de l'ONU, à susciter des enquêtes sur les auteurs de crimes contre les journalistes et à déférer devant la justice les donneurs d'ordre qui continuent à jouir de l'impunité dans le monde. Il s'agit, en soutenant ce projet, que chaque pays fasse montre de sa réelle volonté politique d'en finir avec les « journalicides ».

Les deux parties sont convenues d'une nouvelle rencontre en février prochain à la mission diplomatique mexicaine de Paris pour évaluer la situation concernant la protection des journalistes au Mexique et la position de Mexico sur le document de la FIJ.

Paris, ce 15 décembre 2017

SNJ
SNJ-CGT
CFDT journalistes